



Association Sportive du Golf de Guerville

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts, les membres de l'Association Sportive du Golf de Guerville, à jour de leur cotisation 2023, sont convoqués en assemblée générale annuelle qui se réunira le

Dimanche 5 février 2023 à 16H30

La réunion aura lieu au *Clubhouse du Golf de Guerville*.

Cette assemblée aura pour objet de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport d'activité 2022
3. Approbation des comptes clos au 31 décembre 2022
4. Election des membres du Comité Directeur
5. Présentation organisation 2023
6. Proposition de budget 2023
7. Questions écrites

NOTA : En accord avec les nouvelles dispositions législatives, il n'est plus possible de délibérer sur des questions diverses non prévues à l'ordre du jour. *Vous pouvez donc, dès à présent, déposer vos questions écrites à l'accueil du Golf de Guerville au libellé < AGO AS 2022- 12/02/2022 > avant le 5 février 2022.*

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter en donnant un pouvoir à un membre de l'AS 2023.

Pour cela il convient de nous retourner le formulaire joint à la présente convocation dûment renseigné et signé.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde Assemblée Générale se tiendra le :

Dimanche 19 Février 2023 à 16H30 (même lieu)

Nous rappelons que pour cette deuxième réunion, le quorum n'est pas exigé et que les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Fait à Guerville le 4 janvier 2023

Le Président, Patrick ALLANO